

« Ainsi nos oeuvres d'art ont droit de cité là où nous sommes, dans l'ensemble, interdits de séjour »

Talents et compétences président donc au tri des candidats africains à l'immigration en France selon la loi Sarkozy dite de « l'immigration choisie » qui a été votée en mai 2006 par l'Assemblée nationale française. Le ministre français de l'Intérieur s'est offert le luxe de venir nous le signifier, en Afrique, en invitant nos gouvernants à jouer le rôle de geôliers de la « racaille » dont la France ne veut plus sur son sol. Au même moment, du fait du verrouillage de l'axe Maroc/Espagne, après les événements sanglants de Ceuta et Melilla, des candidats africains à l'émigration clandestine, en majorité jeunes, qui tentent de passer par les îles Canaries meurent par centaines, dans l'indifférence générale, au large des côtes mauritaniennes et sénégalaises. L'Europe forteresse, dont la France est l'une des chevilles ouvrières, déploie, en ce moment, une véritable armada contre ces quêteurs de passerelles en vue de les éloigner le plus loin possible de ses frontières. Les oeuvres d'art, qui sont aujourd'hui à l'honneur au Musée du Quai Branly, appartiennent d'abord et avant tout aux peuples déshérités du Mali, du Bénin, de la Guinée, du Niger, du Burkina-Faso, du Cameroun, du Congo. Elles constituent une part substantielle du patrimoine culturel et artistique de ces « sans visa » dont certains sont morts par balles à Ceuta et Melilla et des « sans papiers » qui sont quotidiennement traqués au coeur de l'Europe et, quand ils sont arrêtés, rendus, menottes aux poings à leurs pays d'origine. Dans ma « Lettre au Président des Français à propos de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique en général », je retiens le Musée du Quai Branly comme l'une des expressions parfaites de ces contradictions, incohérences et paradoxes de la France dans ses rapports à l'Afrique. A l'heure où celui-ci ouvre ses portes au public, je continue de me demander jusqu'où iront les puissants de ce monde dans l'arrogance et le viol de notre imaginaire.

Nous sommes invités, aujourd'hui, à célébrer avec l'ancienne puissance coloniale une oeuvre architecturale, incontestablement belle, ainsi que notre propre déchéance et la complaisance de ceux qui, acteurs politiques et institutionnels africains, estiment que nos biens culturels sont mieux dans les beaux édifices du Nord que sous nos propres cieux. Je conteste le fait que l'idée de créer un musée de cette importance puisse naître, non pas d'un examen rigoureux, critique et partagé des rapports entre l'Europe et l'Afrique, l'Asie, l'Amérique et l'Océanie dont les pièces sont originaires, mais de l'amitié d'un Chef d'Etat avec un collectionneur d'oeuvre d'art qu'il a rencontré un jour sur une plage de l'île Maurice. Les trois cent mille pièces que le Musée du Quai Branly abrite constituent un véritable trésor de guerre en raison du mode d'acquisition de certaines d'entre elles et le trafic d'influence auquel celui-ci donne parfois lieu entre la France et les pays dont elles sont originaires. Je ne sais pas comment les transactions se sont opérées du temps de François 1er, de Louis XIV et au XIXième siècle pour les pièces les plus anciennes.

Je sais, par contre, qu'en son temps, Catherine Trautman, à l'époque ministre de la culture de la France dont j'étais l'homologue malienne, m'avait demandé d'autoriser l'achat pour le Musée du Quai Branly d'une statuette de Tial appartenant à un collectionneur belge. De peur de participer au blanchiment d'une oeuvre d'art qui serait sortie frauduleusement de notre pays, j'ai proposé que la France l'achète (pour la coquette somme de deux cents millions de francs CFA), pour nous la restituer afin que nous puissions ensuite la lui prêter. Je me suis entendue dire, au niveau du Comité d'orientation dont j'étais l'un des membres que l'argent du contribuable français ne pouvait pas être utilisé dans l'acquisition d'une pièce qui reviendrait au Mali. Exclue à partir de ce moment de la négociation, j'ai appris par la suite que l'Etat malien, qui n'a pas de compte à rendre à ses contribuables, a acheté la pièce en question en vue de la prêter au Musée. Alors, que célèbre-t-on aujourd'hui ? S'agit-il de la sanctuarisation de la passion que le Président des Français a en partage avec son ami disparu ainsi que

le talent de l'architecte du Musée ou les droits culturels, économiques, politiques et sociaux des peuples d'Afrique, d'Asie, d'Amérique et d'Océanie ?

Le Musée du Quai Branly est bâti, de mon point de vue, sur un profond et douloureux paradoxe à partir du moment où la quasi totalité des Africains, des Amérindiens, des Aborigènes d'Australie, dont le talent et la créativité sont célébrés, n'en franchiront jamais le seuil compte tenu de la loi sur l'immigration choisie. Il est vrai que des dispositions sont prises pour que nous puissions consulter les archives via l'Internet. Nos oeuvres ont droit de cité là où nous sommes, dans l'ensemble, interdits de séjour. A l'intention de ceux qui voudraient voir le message politique derrière l'esthétique, le dialogue des cultures derrière la beauté des oeuvres, je crains que l'on soit loin du compte. Un masque africain sur la place de la République n'est d'aucune utilité face à la honte et à l'humiliation subies par les Africains et les autres peuples pillés dans le cadre d'une certaine coopération au développement. Bienvenue donc au Musée de l'interpellation qui contribuera - je l'espère - à édifier les opinions publiques française, africaine et mondiale sur l'une des manières dont l'Europe continue de se servir et d'asservir d'autres peuples du monde tout en prétendant le contraire. Pour terminer je voudrais m'adresser, encore une fois, à ces oeuvres de l'esprit qui sauront intercéder auprès des opinions publiques pour nous.

« Vous nous manquez terriblement. Notre pays, le Mali et l'Afrique tout entière continuent de subir bien des bouleversements. Aux Dieux des Chrétiens et des Musulmans qui vous ont contesté votre place dans nos coeurs et vos fonctions dans nos sociétés s'est ajouté le Dieu argent. Vous devez en savoir quelque chose au regard des transactions dont certaines nouvelles acquisitions de ce musée ont été l'objet. Il est le moteur du marché dit « libre » et « concurrentiel » qui est supposé être le paradis sur Terre alors qu'il n'est que gouffre pour l'Afrique. Appauvris, désemparés et manipulés par des dirigeants convertis au dogme du marché, vos peuples s'en prennent les uns aux autres, s'entretuent ou fuient. Parfois, ils viennent buter contre le long mur de l'indifférence, dont Schengen. N'entendez-vous pas, de plus en plus, les lamentations de ceux et celles qui empruntent la voie terrestre, se perdre dans le Sahara ou se noyer dans les eaux de la Méditerranée ? N'entendez-vous point les cris de ces centaines de naufragés dont des femmes enceintes et des enfants en bas âge ? Si oui, ne restez pas muettes, ne vous sentez pas impuissantes. Soyez la voix de vos peuples et témoignez pour eux. Rappelez à ceux qui vous veulent tant ici dans leurs musées et aux citoyens français et européens qui les visitent que l'annulation totale et immédiate de la dette extérieure de l'Afrique est primordiale. Dites-leur surtout que libéré de ce fardeau, du dogme du tout marché qui justifie la tutelle du FMI et de la Banque mondiale, le continent noir redressera la tête et l'échine. »

Aminata TRAORE, Essayiste et ancienne Ministre, de la culture et du Tourisme du Mali